de rappeler l'attention des praticiens sur certaines substances qui sont quelquesois mises en contact avec le cuir chevelu. Les anciens, ce nous semble, avaient observé cette action : on est du moins porté à le croire, lorsqu'on relit ce qu'ils ont écrit sur les moyens de combattre les céphalalgies, et sur l'emploi de la calote céphalique, bonnet qui contenait des poudres aromatiques.

MOTIFS DES CRIMES CAPITAUX,

D'APRÈS LE COMPTE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PAR M. GUERRY.

(A) ORDRE DES MOTIFS APPARENTS
DES CRIMES D'EMPOISONNEMENT, DE MEURTRE, D'ASSASSINAT ET D'INCENDIE
CLASSÉS PAR FRÉQUENCE.

No

*207 mil

d'ordre sur 1,000 c		imes.
T.	HaineVengeanceRessentiment	264
II.	Dissensions domestiques. —Haine entre parents.	143
III.	Querelles au jeu ou dans les lieux publics	113
IV.	Vol (pour l'exécuter ou en assurer l'impunité).	102
V.	Querelles et rencontres fortuites	94
VI.	Discussion d'intérêt ou de voisinage	80
VII.	Adultère	64
VIII.	Débauche. — Concubinage. — Séduction	53
IX.	Désir de recueillir une succession ou d'éteindre	1,000-
A.91	une rente viagère	26
X.	Désir de toucher une prime d'assurance sur la	
b nom	vie ou sur les propriétés ,	25
XI.	Amour dédaigné ou contrarié. — Refus de	The state of
	mariage	20
XII.	Jalousie	16
Incomo	TOTAL.	1,000
STATES	23.	